

Interpellation : Un absent à la Fête des vendanges.

Depuis 1981, le domaine viticole communal de Lutry compte 16 parcelles d'une surface totale de 36'516 m². En zone d'appellation Lavaux, ces parcelles sont situées à divers endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette.

Le domaine communal a entrepris une reconversion à une viticulture biologique en 2022. La récolte 2023, de très belle qualité, est la seconde récolte du cycle de reconversion biologique. Ainsi, le raisin de la vendange 2024 pourra être estampillé bio fédéral.

Lors de la Fête des vendanges de Lutry, toute une région se réunit dans le but de célébrer le patrimoine de Lavaux. C'est également une magnifique vitrine promotionnelle pour les vigneronnes et vignerons de notre commune ; leur production locale est mise en avant dans les différents bars et caveaux de la manifestation.

Cette manifestation, dont les bénéfices sont reversés chaque année à la Colonie de Vacances de Lutry est fortement soutenue par les autorités communales et les services communaux.

A part l'apéritif de la partie officielle, le vin du domaine communal est absent de la Fête des vendanges.

J'ai ainsi l'honneur de poser les questions suivantes à la Municipalité :

- Pour quelles raisons le vin du domaine communal n'est il pas présent lors de la Fête des vendanges ?
- Qui prend la décision de la présence ou non du vin domaine communal lors de cette dernière ?
- Est-il prévu qu'il soit présent lors de l'édition 2024 ?

Je remercie par avance la Municipalité pour les réponses amenées à ces différentes questions

Jean-François Chapuisat

